

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES. BUDGET DU JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. L'AFFAIRE DES BALANCES. LE SERVICE A THÉ. TRAVERS OTTAWA. WELLINGTON—LA ROUTE DE L'AMER. RAVOUI DE SINGRY. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS DES NÉERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Sir John A. Macdonald doit proposer que le traitement du nouveau commissaire canadien à Londres, sir A. T. Galt, soit porté à \$10,000 par an. Si l'on tient compte de l'importance de cette charge et des frais de représentation qu'elle devra nécessairement entraîner, ce traitement n'est pas trop élevé.

Il a aussi donné avis qu'il proposait une gratification annuelle de \$600 soit payée à la veuve de feu l'honorable John Young, en considération des services gratuits qu'il a rendus pendant plus de neuf ans comme président et membre de la commission du havre de Montréal.

Le fameux bill de M. Girouard à l'effet de légaliser les mariages entre beau-frère et belle-sœur est sorti triomphant de toutes les difficultés qu'on lui a suscitées. Il a été adopté hier soir, après une longue et vive discussion par une majorité de plus de 80 voix.

La chambre a voté trois fois dans la soirée au sujet de ce projet de loi, ce qui démontre tout l'intérêt qui s'y attachait. M. Jones, député de Leeds, a proposé d'abord le renvoi à six mois; proposition qui a été rejetée par 108 voix contre 34.

Sir Léonard Tilley a donné avis qu'il proposera que le montant des billets du Canada émis jusqu'aujourd'hui et actuellement en circulation soit élevé à 20 millions de dollars, pourvu que le ministre des finances ait toujours par devers lui, pour le rachat de ces billets, une somme, soit en or ou en argent et effets garantis par le gouvernement impérial, égale à 25 0/10 du chiffre total de tous ces billets en circulation dont au moins 15 p. 100 devront être représentés en or; ce de plus des états soient fournis par le ministre des finances en conformité de la section 8 de l'acte 31 Vict. chap. 46, indiquant distinctement le montant de l'or ou des effets actuellement en sa possession.

Le ministre des finances doit également proposer que les chartes des différentes banques expirant le 1er juillet 1881, restent en force jusqu'au 31 juillet 1881. Mais à dater du 1er juillet 1881, ces banques ne pourront émettre de billets moindres que \$5; en second lieu, toute banque qui fera un paiement devra, sur la demande de la personne à laquelle tel paiement sera fait, payer tout ou partie du montant n'excédant pas \$50, selon que la personne l'exigera, en billets du Canada, d'une dénomination d'une ou de deux dollars, au choix de celui qui recevra l'argent; troisième, la proportion de l'argent, en billets du Canada, gardé en réserve par ces banques, ne sera jamais moindre que 40 0/10.

Il sera en outre proposé que les formules des rapports transmis chaque mois au gouvernement soient modifiées de manière à indiquer plus clairement la position financière de chaque banque. Le procès intenté à sir Francis Hincks a clairement montré, on s'en souvient, qu'il est tout à fait nécessaire de changer la forme des rapports soumis par les banques au gouvernement.

Plus de trois cents personnes assistaient, hier, à la soirée donnée par lady Macdonald. L'avenue de Stadacona Hall, ainsi que l'intérieur de cette splendide résidence, étaient brillamment illuminés et offraient le plus riant aspect.

EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES

Nous savons depuis longtemps qu'il n'y a guère de justice à attendre de nos adversaires. Il faudrait sur un point donné, que nous eussions dix fois raison pour qu'ils le reconnussent. Mais encore certains d'entre eux pourraient-ils y mettre moins de mauvaise foi. Avec leur disposition au dénigrement systématique, il leur serait facile, aussi, de montrer plus d'habileté et d'être plus spirituellement méchants, mais ceci les regarde.

Nous voyons que quelques petites feuilles libérales de la province de Québec, ne sachant plus sur quoi broder, se sont attaquées dernièrement au service de la Chambre des communes, qu'elles s'emploient à représenter comme extravagant dans un but qu'on devine aisément. Le premier article sur ce thème, fabriqué dans l'usine de l'organe rouge de Montréal, achève de faire le tour de la presse libérale. Il était échoché à la Concordé aux dernières nouvelles.

Qu'on lise la Concordé du 12 avril si l'on veut avoir une idée de la façon de procéder de ces messieurs. La démonstration du journal triffuivien consiste dans la publication, sous un titre alléchant et à grand renfort de majuscules, de la réponse faite pendant la dernière session à l'ordre de la Chambre des communes demandant les noms et salaires des clercs surnuméraires. Il intitule cela les *Clercs nouveaux employés*, pour donner à supposer sans doute qu'il s'agit d'une fournée de nouvelles places, lorsqu'il n'est question que du nombre ordinaire des employés nommés à chaque session. Le tableau n'est accompagné d'aucune explication ni comparaison avec les années précédentes.

La Minerve a déjà fait justice de ce truc aussi grossier que malhonnête. Notre confrère a mis en regard de cet exposé *à part* le tableau des années précédentes et celui de l'année actuelle sur lesquels il suffit de jeter un coup-d'œil pour avoir une idée exacte de la question. Voici les chiffres:

Tableau comparatif des sessions. Columns: Année, Montant des dépenses, Nombre de clercs. Rows: 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878.

Voilà une différence de soixante-cinq pour cent en faveur de l'administration actuelle. Quant à l'item général des salaires et dépenses contingentes de la chambre, il indique le progrès suivant sous le règne de M. Mackenzie et le gouvernement de M. Anglin.

Tableau des salaires et dépenses de la Chambre des Communes, 1880. Columns: Description, Montant.

Le tableau que publie la Concordé est en réalité celui de l'administration libérale. Pour la première session du nouveau parlement, on a conservé l'organisation établie sous M. Anglin. Voilà pourquoi les dépenses ont été relativement fortes. Mais après une première expérience on a cru devoir le modifier, et nous avons eu le système actuel qui ne laisse rien à désirer et que quelques-uns même pourraient trouver parcimonieux. Non-seulement le salaire des employés surnuméraires a été réduit, mais leur nombre a été diminué de près de moitié.

ECHOS DU JOUR

Le Globe vient de paraître avec son nouveau format de 8 pages à l'instar des grandes feuilles américaines. Le Mas ne tardera pas à suivre son exemple.

Une dépêche de New-York dit que Tilden refusera la candidature du parti démocrate pour la présidence, sa santé ne lui permettant pas d'entreprendre une campagne politique aussi loquace et aussi orageuse.

Une dépêche de Toronto mande que l'honorable M. Brown a fait une rechute et que son état inspire des craintes sérieuses. On aurait même fait mander le Dr Campbell, de Montréal, pour lui donner ses soins.

Feu l'honorable M. Holton n'aimait pas les longs discours. Son fils a plus qu'hérité de la brièveté de son langage, car on le dit incapable de prononcer un discours de huiting qui dure plus de quatre à cinq minutes. C'est là du moins le témoignage de plusieurs de ceux qui l'ont entendu dans la campagne électorale qui se poursuit en ce moment à Châteauguay.

Dès 1871, lorsqu'on discutait l'opportunité de construire le chemin de fer du Pacifique, le principal organe du parti libéral, le Globe, disait dans son numéro du 4 février: Nos voisins connaissent la valeur de commerce qu'ils conviennent et font des efforts gigantesques pour se l'assurer... Nos gouvernements seraient traités à leur patrie et à l'empire britannique s'ils tardaient un seul instant à rendre praticables les communications sur notre territoire jusqu'au Fort Garry et à prendre des mesures nécessaires pour préparer le chemin de fer du Pacifique canadien.

Nous publions aujourd'hui un certain nombre d'extraits de journaux et de correspondances concernant la fameuse affaire des balances Howe, qui fera perdre à la ville une somme de \$500, si le conseil municipal ne revient pas sur sa décision.

Le Free Press dit que "la manière dont la motion a été présentée au conseil, la précipitation avec laquelle on a fait voter les balances avant que la majorité eût donné son vote, sont de nature à faire paraître cette transaction sous un bien triste jour." De son côté, le Herald va jusqu'à dire que cette affaire "à toutes les apparences d'une fraude et porte en elle sa propre condamnation."

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine. En réponse à M. Hesson, demandant si le gouvernement se propose de mettre à exécution les excellentes mesures suggérées récemment par des personnes versées dans le maintien des trains de voie ferrée, soit en ce qui regarde la construction de nouveaux wagons de marchandises, ou l'amélioration de ceux actuellement en usage, et s'il prendra des mesures plus propres à sauvegarder la vie des voyageurs et des garde-freins ou autres employés sur les voies ferrées dont il a la conduite.

Sir John Macdonald répond qu'il n'y a eu pas de dénigrement déshonorant de correspondance avec les autorités impériales, au sujet des lois de naturalisation, mais que le gouvernement se propose de rouvrir la question.

M. Connell demande quelles mesures le gouvernement a adoptées, ou se propose d'adopter pour remédier aux griefs formulés l'an dernier et cette année par les habitants du comté de Carleton, N.-B., et consignés dans plusieurs pétitions revêtues de nombreuses signatures, déclarant qu'une certaine Compagnie de chemin de fer, incorporée en vertu d'un acte de la législature provinciale du Nouveau-Brunswick, a érigé sur la rivière Saint-Jean, dans la ville de Woodstock, un pont tournant dont la voûte est posée de manière à ne pas donner aux vapeurs toute la facilité nécessaire pour remonter et descendre.

M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois. Après quelques remarques de MM. Gault, Cameron, Charlton, Plumb, et Le Bill est alors lu une troisième fois et adopté.

M. Ouden fait motion pour obtenir les rapports suivants: Rapports sur les explorations faites au havre Saint-François, comté de Guysborough, N.E., antérieurement à 1879; rapports sur les explorations faites au Havre Neuf, comté de Guysborough, N.E., en 1879; rapports sur les explorations faites à la rivière Sainte-Marie, comté de Guysborough, en 1879; rapports sur les explorations faites à l'anse Brennan, comté de Guysborough, en 1880—Motion adoptée.

Sir Richard Cartwright fait motion que le comité de la commission d'enquête relative à la remise de certains droits payés pour des carabines importées pour l'usage de l'association de tir du 33e bataillon. Motion adoptée.

M. Drew demande un état des sommes de M. Dr Haggart, surintendant médical des Sauvages du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, à titre de traitement, frais de route. Motion adoptée.

M. Landry demande la production de la liste des noms de toutes les personnes qui ont obtenu la province de Manitoba, en 1870, en sus de leur salaire annuel. Motion adoptée.

M. Schultz demande une liste de tous les noms de toutes les personnes qui ont obtenu la province de Manitoba, en 1870, en sus de leur salaire annuel. Motion adoptée.

M. Coursoi fait motion pour obtenir copie de la correspondance échangée entre l'honorable ministre des douanes et le percepteur de la douane au port de Montréal, relativement à la nomination d'un successeur à feu M. Bryson, évaluateur de ferronnerie au dit port.

M. Bowell—J'ai reçu une pétition signée par grand nombre de marchands de Montréal, me demandant la nomination de l'inspecteur actuel.

Les bills suivants sont considérés en comité et lus une troisième fois: Bill à l'effet d'autoriser et de pourvoir à la liquidation de la banque Stadacona, tel que modifié par le comité des banques et du commerce.

Bill modifiant l'acte concernant la Cie du chemin de fer de jonction et d'Ontario et du Pacifique, tel que modifié par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Bill modifiant l'acte concernant la Cie du havre de Port Whitty. Bill concernant le président, les directeurs et la compagnie de la banque du Nouveau-Brunswick.

Motion écartée pour la troisième lecture du bill. M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

M. Landry demande la production de la liste des noms de toutes les personnes qui ont obtenu la province de Manitoba, en 1870, en sus de leur salaire annuel.

M. Landry demande la production d'un rapport indiquant quelles ont été les dépenses des officiers-rapporteurs, dans le comté de Bellechasse, dans les années de 1872, 1873, 1875 et 1878.

M. Domville demande la production des rapports relatifs aux exportations de liquores des Indes Occidentales destinées au Canada.

M. Little demande un rapport contenant la liste des employés de la douane de Toronto, avec le chiffre de leur salaire.

M. Jones fait motion que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

Après quelques remarques de MM. Gault, Cameron, Charlton, Plumb, et Le Bill est alors lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité sur le bill amendement des actes relatifs à la Cour suprême et à la Cour de l'échiquier.

Le bill est rapporté et lu une troisième fois. La Chambre s'ajourne à 10:40.

L'AFFAIRE DES BALANCES

Opinion des journaux et correspondants. M. le Rédacteur du Canada. Un mot s'il vous plaît au sujet de ces fameuses balances.

Je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous avez de moi. Malgré le langage vulgaire et malveillant dont s'est servi M. Rocque à mon égard, je vous suis reconnaissant de ce qu'il n'a pas fait de moi un ennemi personnel.

Je défie ce monsieur de prouver que j'aie été animé par des motifs égoïstes en votant contre son rapport. Je n'ai pas dit à qui que ce soit qu'il avait sollicité mon appui, ni par politique, ni autrement, chose qu'il n'a pas faite. Je lui rends cette justice avec plaisir et sans motifs égoïstes.

M. Rocque parle si souvent d'égoïsme que je crois ce sentiment sa passion dominante. Avec considération, Votre, etc., Dr SAINT-JEAN.

M. le Rédacteur du Free Press. Monsieur—J'ai appris de bonne source que les balances Howe qui doivent remplacer les balances Fairbanks dont on se sert actuellement dans les marchés de la ville sont arrivées, et que le comité des marchés veut faire enlever les balances Fairbanks, pour installer à leur place les balances Howe.

par M. Porter. Lorsque le foin fut déchargé, ma femme donna \$5 au vendeur et le prix d'achat pour retourner pour le paiement de la balance, mais l'individu répondit qu'il était pressé et qu'il reviendrait la semaine prochaine.

C'est alors que je suis allé voir M. Porter qui, se drapant dans sa dignité, me répondit qu'il ne pouvait pas faire d'erreur. Je me rendis chez M. Langrell, mais il me fut impossible de le trouver.

Un peu après j'ai rencontré M. Langrell, près de la station des voitures de place; il me dit qu'il arrangerait la chose à l'amiable avec moi et que M. Porter avait commis une erreur. Qu'il soit bien entendu, M. le rédacteur, que je ne trouve pas de défauts aux balances, mais j'ai blâmé et je blâme encore le vendeur du marché. Le cultivateur qui m'a vendu le foin n'était nullement à blâmer, il a voulu obtenir le paiement du poids de foin marqué sur son billet; en cela il avait parfaitement raison.

Vous dévoué, L. E. GAULIN. Ottawa, 13 avril 1880. (Du Free Press.) L'extravagance dont le comité des marchés s'est rendu coupable, en achetant de nouvelles balances, ne semble pas avoir d'excuse valide.

Les anciennes balances pouvaient servir encore, et vu l'état actuel des finances municipales, la ville n'aurait certainement pas dû repousser l'offre de MM. Fairbanks de réparer gratuitement les balances et de les mettre en état de fonctionner.

Le bill est alors lu une troisième fois et adopté. La Chambre se forme en comité sur le bill amendement des actes relatifs à la Cour suprême et à la Cour de l'échiquier.

Le bill est rapporté et lu une troisième fois. La Chambre s'ajourne à 10:40. L'AFFAIRE DES BALANCES. Opinion des journaux et correspondants.

M. le Rédacteur du Canada. Un mot s'il vous plaît au sujet de ces fameuses balances. Je vous remercie infiniment de la bonne opinion que vous avez de moi.

M. Rocque parle si souvent d'égoïsme que je crois ce sentiment sa passion dominante. Avec considération, Votre, etc., Dr SAINT-JEAN. M. le Rédacteur du Free Press.

Service à thé. Porcelaine \$5.00. C.S. Shaw & Cie. 63 rue Sparks. Beaux chapeaux. H.L. Cote, 128 Rue Rideau. Hôtel Montreal. Pêtes de Pâques! M. Laur. Duhamel. Viandes de Choix. Marché By. Ferronnerie. Maisons à louer.